

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	9 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T16807
Adresse du site	18, rue Papillon	Hauteur	R+6 (25.41m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site avec 3 antennes entrelacées 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	trois antennes sur trois azimuts ;Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	31/05/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	02/06/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	31/06/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes entrelacées pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G), 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 315°, 45° et 165°.		
Distance des ouvrants	Entre 3m et 10m en dessous des antennes (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 315° < 3V/m - 45° < 5V/m - 165° < 4V/m 5G (3500) : 315° < 2V/m - 45° < 3V/m - 165° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	27.46m (2G/3G/4G/5G 2100MHz) 28.11m (5G 3500MHz)		

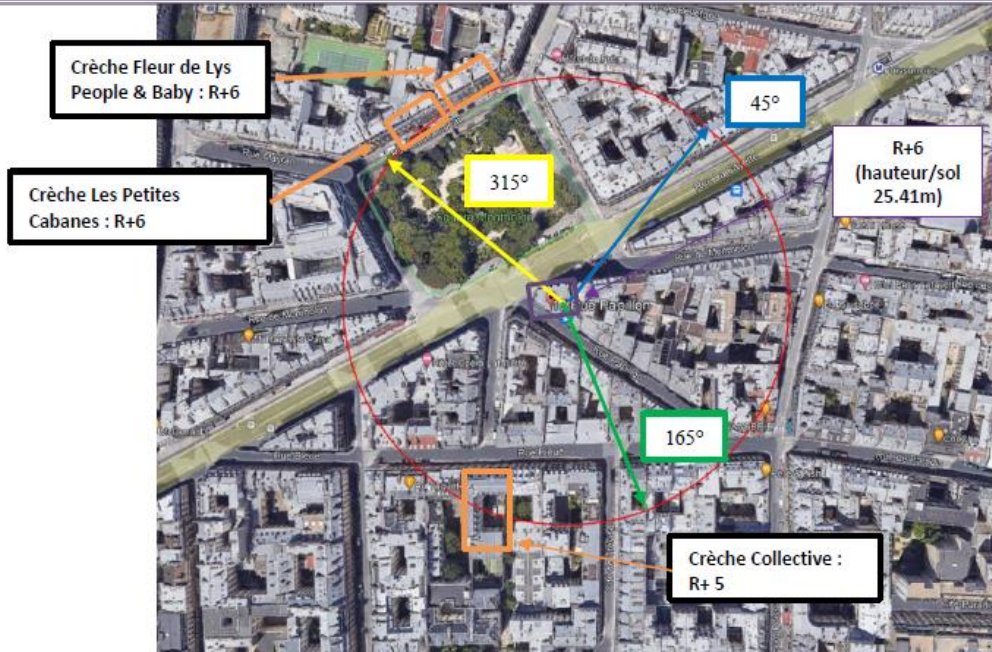
Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes sur un mât qui sera fixé sur une plateforme métallique sur le bâtiment situé 18 rue Papillon.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

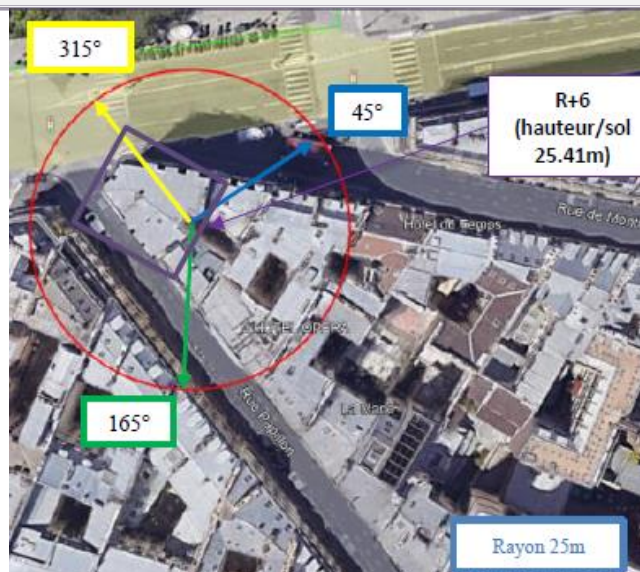
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Crèche collective	15, rue Bleue 75009 PARIS,	19.5	non	77.82m	<2
Crèche Fleur de Lys People & Baby	6, rue Rochambeau	19.5	non	97.9 m	<1
Crèche Les Petites Cabanes	8, rue Rochambeau	19.5	non	89.98m	<1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



PAS DE VIS-À-VIS DANS LES 25M

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 18 RUE PAPILLON 75009 PARIS--9E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

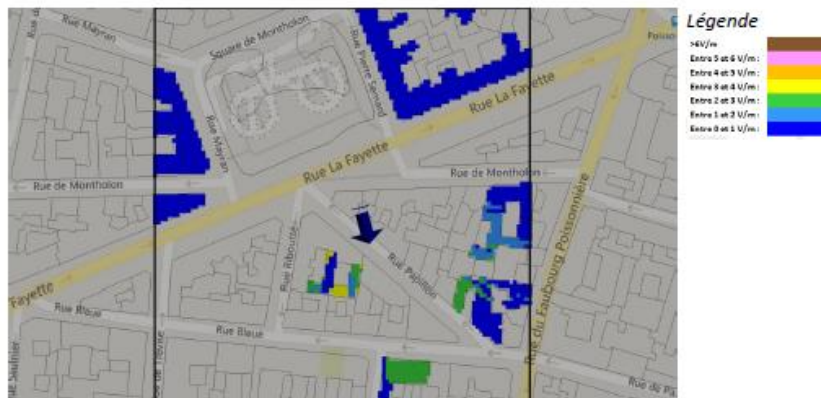
	Azimut 315°	Azimut 45°	Azimut 165°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 165°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 165°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximal simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 18 RUE PAPILLON 75009 PARIS--9E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

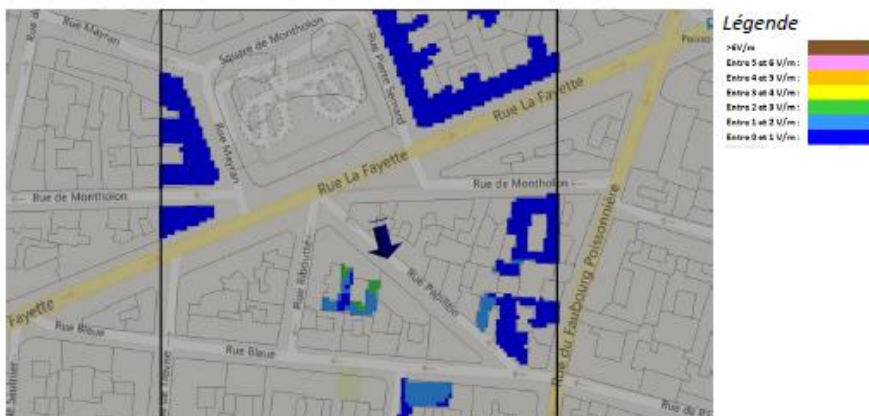
	Azimut 315°	Azimut 45°	Azimut 165°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 165°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 165°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

existant :



projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 315° :



Azimut 45° :



Azimut 165° :

